

SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU

Bassin Artois Picardie

SCHÉMA DIRECTEUR DES DONNÉES SUR L'EAU

NOTE DE PILOTAGE

**PLAN DE TRAVAIL
POUR LES GROUPES THEMATIQUES**

ANNEXE 3

SEPTEMBRE 2004

Les premières réunions des groupes de travail doivent être menées en suivant les recommandations du guide national fixant les lignes directrices pour l'élaboration des schémas directeurs des données sur l'eau (SDDE) de février 2004. A noter qu'une circulaire est en cours d'élaboration sur les SDDE et devrait être publiée à l'automne 2004, précisant les attentes sur la mise en place du programme de surveillance prescrit par la directive cadre sur l'eau dans les bassins et demandant l'élaboration d'un préSDDE pour décembre 2004.

La conduite de ces réunions doit tenir compte d'un certain nombre de difficultés liées :

- Au fait que les éléments de cadrage national disponibles à ce jour (circulaire du 26 mars 2002 et ses annexes, guide SDDE) présentent des ambiguïtés et lacunes qui rendent difficile l'élaboration d'une méthode de travail dès le démarrage du projet.
- A la mauvaise qualité des fournitures issues de l'étude bilan diagnostic servant de point de départ à l'élaboration du SDDE, et en particulier :
- A la difficulté d'exploiter les informations sur les réseaux (absence de synthèse et d'outil de recherche dans les fiches descriptives des réseaux)
- A l'absence, dans de nombreux cas, de validation de ces fiches
- Au caractère difficilement exploitable, en l'état, de la liste des types de données produite par l'OIEau à partir des résultats de cette étude

Afin de permettre un fonctionnement optimal des groupes, il est nécessaire de préciser les rôles des groupes et du comité de pilotage et de se doter d'outils communs permettant la conduite des phases suivantes du projet.

Rôle des groupes de travail thématiques

Les 9 groupes de travail thématiques ont pour mission :

- de décrire :
- les besoins en données (besoins de connaissance) pour réaliser les missions qui sont confiées à leurs membres
- les données qui seront implantées dans le SIE et leur opportunité pour répondre à ces besoins
- les processus de leur gestion dans le SIE du bassin en tenant compte des besoins d'harmonisation demandés par le ministère
- **de proposer** au comité de pilotage du SIE sur le bassin une organisation détaillée des acteurs permettant :
- de mettre en place le SIE sur le bassin (chantiers)
- d'en assurer le pilotage et le fonctionnement
- de décrire et d'évaluer, à destination de ce comité, les chantiers à mener pour atteindre le système cible et les coûts de fonctionnement de ce système.
-

Les documents ainsi produits sont soumis pour validation ou arbitrage au comité de pilotage.

Le comité de pilotage a pour mission, sur la base des orientations nationales et en fonction des objectifs propres au bassin qu'il définit, d'arrêter une proposition de SDDE.

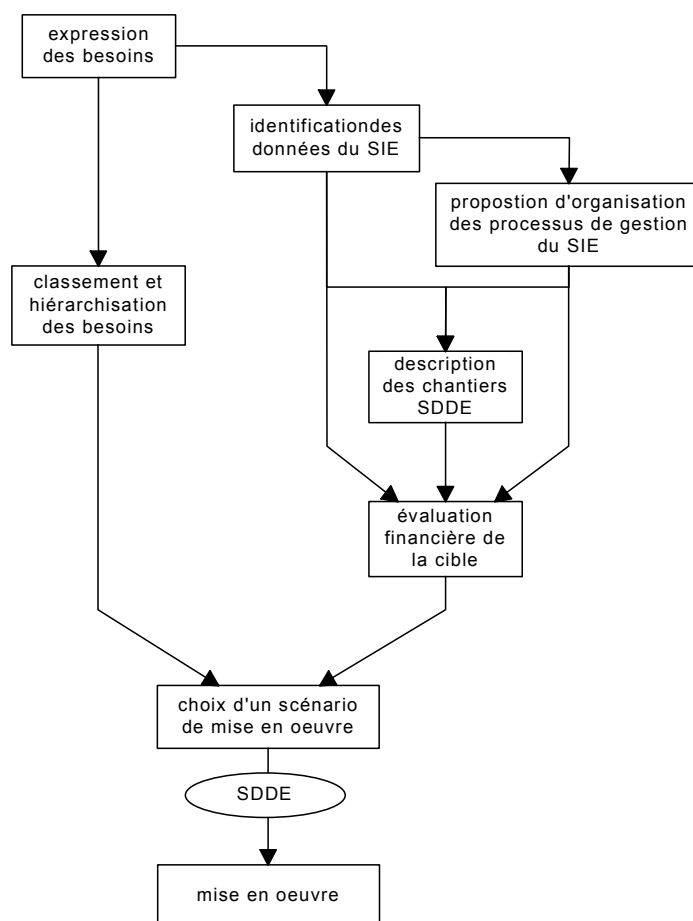
Il doit se réunir à court terme pour se prononcer sur un document de cadrage qui fixera les objectifs du SIE sur le bassin et définira le rendu attendu. Il devra, au terme de l'élaboration du SDDE, mener les arbitrages nécessaires et arrêter les chantiers à mener.

Documents attendus du travail des groupes

Les documents à produire sont les suivants :

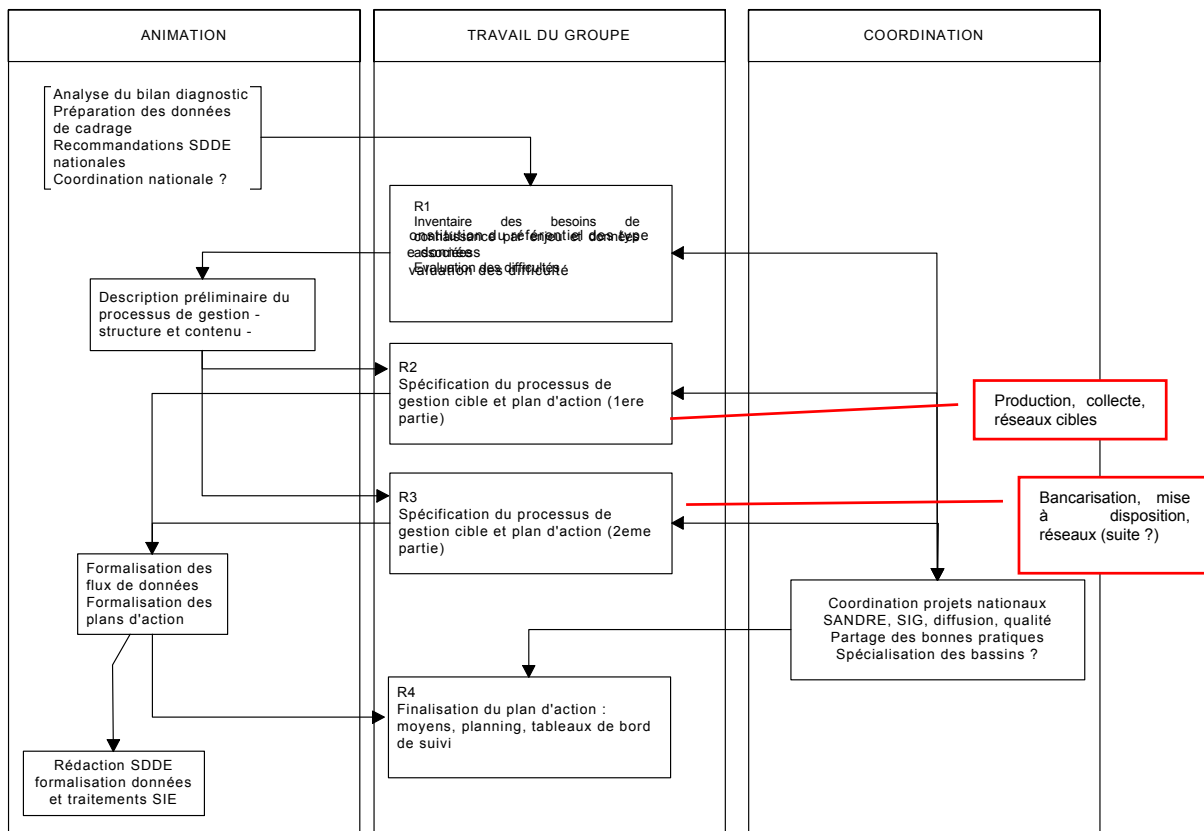
- Le tableau d'identification des besoins de connaissance (par enjeu), incluant une hiérarchisation
- Le tableau des données « cible » et leurs principales caractéristiques adaptées aux besoins (actuellement les besoins de la DCE sont relativement précis, ceux de la police de l'eau et ceux permettant de répondre aux grands enjeux du bassin le sont moins)
- L'organisation des activités dans les processus de production, de collecte, de bancarisation et de diffusion, la définition des acteurs, le déroulement de ces processus, les flux d'informations entre les acteurs
- La description des chantiers du SIE (plan d'actions)
- Le tableau d'évaluation financière de la cible

Les fournitures des groupes de travail s'organisent comme suit :



Déroulement des travaux des groupes

Les réunions des groupes s'enchaînent selon le schéma suivant :



En fonction de l'organisation et de l'avancement des groupes, ce travail pourra être mené selon le déroulement suivant :

1^{ère} réunion

- Expression des besoins de connaissance par enjeu et usage associé
- Expression des données associées aux besoins de connaissance identifiés
- Analyse des listes des données nationales (référentiel de l'OIE) et autres documents de cadrage

Fournitures :

- Tableau des besoins de connaissance
- Tableau des données « cibles » (initial)

2^{ème} réunion

- Description du processus de production (notamment les réseaux de mesure) et de collecte des données
- Identification des chantiers SIE (organisationnels et techniques) liés à la production et à la collecte des données
- Classement et hiérarchisation des besoins

Fournitures :

- Tableau des besoins de connaissances hiérarchisés
- Tableau des données (complété)
- Organisation du processus de production et de collecte (incluant la création et l'adaptation des réseaux)
- Identification des chantiers SDDE (production et collecte des données)
- Pré SDDE

3^{ème} réunion

- Réseaux (suite ?)
- Description du processus de bancarisation et de mise à disposition des données
- Identification des chantiers SIE (organisationnels et techniques)

Fournitures :

- Tableau des données de base (complété)
- Organisation du processus de bancarisation et de mise à dispositions des données
- Tableau de description des chantiers SDDE (complété)

4^{ème} réunion

- Description détaillée des chantiers SIE
- Evaluation des coûts de réalisation et de fonctionnement du SIE sur le bassin

Fournitures :

- Tableau de description des chantiers SDDE
- Tableau d'évaluation financière de la cible et plan de financement

Plan d'assurance qualité

Afin d'assurer le bon déroulement du projet, un Plan d'Assurance Qualité est en cours d'élaboration.

1. ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES BESOINS DE CONNAISSANCES

Les connaissances recherchées au travers du Système d'Information sur l'Eau (SIE) doivent être précisées par les groupes de travail sous une forme synthétique de manière à permettre de contrôler que le SIE couvre bien :

- Les contraintes réglementaires exprimées aux différents niveaux : local, bassin, national
- Les besoins d'élaboration et de suivi de la politique de l'eau au niveau national et sur le bassin
- Les besoins de gestion associés aux grands enjeux du bassin
- Eventuellement d'autres besoins de connaissance des milieux aquatiques

En effet, ces besoins de connaissances structureront ensuite les chantiers du SIE. Ils doivent être connus pour vérifier l'adéquation du SIE aux exigences nationales, de bassin et locales ainsi que pour analyser les charges de mise en oeuvre et de fonctionnement.

Les besoins correspondent :

- A la directive cadre sur l'eau et en particulier aux contrôles de surveillance et opérationnel, contrôles additionnels en zones protégées en vue du rapportage à la commission, à la mise à jour de l'état des lieux
- Aux autres directives européennes et reportages associés : nitrates, ERU...
- Aux synthèses nationales (par exemple IFEN sur les pesticides ou OIE sur les nitrates)
- à la connaissance patrimoniale des ressources en eau
- à la connaissance des pressions auxquelles sont soumis les milieux aquatiques
- à l'élaboration et au suivi de la politique de l'eau sur le bassin (SDAGE, SAGE)
- à l'élaboration des plans de gestion
- aux besoins de police de l'eau
- à la gestion de crise (sécheresse...)
- ...

Un premier travail d'inventaire et de description des besoins de connaissance liés à la DCE a été réalisé en septembre 2003 par l'OIE. Celui-ci pourra servir de support mais il sera nécessaire que chaque groupe mène son propre travail de définition puis de caractérisation des besoins :

Le besoin de connaissance peut se définir par trois composantes :

- la connaissance elle-même:
- l'enjeu associé (exigence réglementaire, mise en œuvre d'une politique nationale, un enjeu bassin...)
- l'usage de la connaissance
-

A ce stade de la réalisation du SDDE, le besoin de connaissance se caractérisera essentiellement par :

- la ou les données que devra gérer le SIE pour satisfaire le besoin de connaissance :
- L'échelle d'utilisation du besoin de connaissance
- Le référentiel adapté au besoin de connaissance (plutôt en phase de caractérisation des données ?)
- La priorité du besoin et son échéance de réalisation

Le niveau de priorité est obligatoire à ce stade, il donne une appréciation de l'importance de l'atteinte de la cible pour les groupes de travail, en trois niveaux.

- P1 : prioritaire car relevant d'une obligation légale ou d'un grand enjeu sur le bassin – ces justifications doivent être précisées en annexe du tableau
- P2 : non prioritaire mais important, l'objectif doit être atteint dans la SIE
- P3 : accessoire

L'échéance de mise en oeuvre est une date.

2. ANNEXE 2 : CARACTERISATION DES BESOINS DE CONNAISSANCE ET DESCRIPTION DES DONNÉES DU SIE

L'objectif est de décrire les données nécessaires pour satisfaire les besoins de connaissance ainsi que leurs principales caractéristiques et les difficultés liées à leur « mise en œuvre ».

Les principales caractéristiques des données, pour chaque besoin identifié, sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Données	Paramètres	Données de contexte	Données de référence	Référentiel adapté pour associer la donnée	Difficulté de mise en œuvre	Éléments de caractérisation en lien avec la production, la collecte, la bancarisation, la mise à disposition

Les données identifiées par les groupes de travail correspondent à des données « de gestion » ou « de suivi » de l'état du milieu qui, pour être exploitables, doivent être accompagnées d'autres données ou informations :

- **Les données de contexte** qui accompagnent la donnée de gestion (par exemple les courbes de tarage qui accompagnent les données de débit ou les données de débit qui accompagnent les données de qualité...)
- **Les données de référence** appartenant à des référentiels de portées plus ou moins larges : typologies, référentiels géographiques, administratifs, référentiels qualité...
-

Sur la base des travaux des groupes, l'AMO COMOIE aura pour rôle d'identifier les données de contexte et les données de référence qui devront être intégrées au SIE pour satisfaire les besoins de connaissance. Ces éléments seront intégrés au tableau des données de base.

Le référentiel adapté au besoin correspond à l'échelle de représentativité de la donnée gérée dans le SIE : bassin, sous-bassin, masse d'eau, aquifère, commune, site...

La difficulté de mise en œuvre est évaluée par un indicateur synthétique à 3 niveaux donnant l'écart entre la situation actuelle et celle souhaitée à la cible.

- Niveau 0 : pas de réelle difficulté à atteindre la cible
- Niveau 1 : difficultés à prévoir, mais elles peuvent être traitées au niveau du bassin. Des solutions sont envisageables et on peut être optimiste quant au résultat – ces difficultés doivent être précisées en annexe du tableau
- Niveau 2 : grandes difficultés à prévoir pour atteindre l'objectif, à traiter au niveau du bassin. La cible sera difficile, voire impossible, à atteindre
- Niveau 3 : difficultés à prévoir ne pouvant être traitées au seul niveau du bassin. La cible est considérée comme inaccessible avec les seuls moyens du bassin – les points bloquants et les difficultés doivent être précisés en annexe du tableau

Les principales difficultés ou défaillantes du système actuel doivent être précisées.

Pour chaque besoin et chaque donnée associée, le groupe procèdera à une analyse rapide du processus de gestion décomposé en 4 étapes afin de recenser les axes d'amélioration à intégrer au SIE (attention, la description du processus proprement dite est réalisée dans une étapes spécifique de la démarche).

Processus de gestion	Éléments de description et axes d'amélioration
production	Méthodes de mesures Stratégie de production = exhaustif, échantillonnage, enquête... Fréquence de production Nbre de points, densité objectif ...
Collecte	Délai de collecte Format de collecte (application systématique des normes SANDRE) Validation des données ...
Bancarisation	Données à bancariser Délai de bancarisation Lieu de bancarisation Adaptation des bases existantes Besoins en matière interopérabilité...
Mise à disposition	Quelles données ? Délais Restrictions de diffusion Fréquence d'usage des données ...

Exemple de tableau de synthèse des besoins de connaissance associés à la connaissance sur l'état quantitatif des eaux souterraines :

Besoin de connaissance			Caractéristiques principales associées à la donnée										
Connaissance	Enjeu*	usage	donnée(s)	paramètres	Données de contexte communes à ts les usages	Données de contexte spécifiques à l'usage	Données de référence	Référentiel adapté pour associer la donnée	Priorité / Échéance de réalisation	Production	collecte	bancarisation	Mise à disposition
état quantitatif des eaux souterraines	DCE	atteinte ou non du bon état quantitatif des masses d'eau souterraines	piézométrie	niveau de la nappe (NGF)	repère de mesure, profondeur de la nappe, catalogue des piézomètres, ...	Pour chaque masse d'eau, les pts de surveillance doivent être représentatifs du niveau dans la masse d'eau (conditions hydrogéologiques)	Typologie des masses d'eau	masse d'eau	2006	densité objectif de = équipement objectif de 3 piézos télétransmis par ME			
état quantitatif des eaux souterraines	connaissance patrimoniale du bassin	connaissance du comportement des nappes	piézométrie			historique des mesures / Données statistiques / désignation de la nappe associée au piézomètre		BDRHF		1 mesure hebdo en nappe libre / 1 mesure mensuelle en nappe captive		Banque de référence : ADES. Chargement des repères de mesure et profondeur de nappe	
état quantitatif des eaux souterraines	Plan national sécheresse	Surveillance du phénomène : élaboration du BSR	piézométrie			seuils de vigilance et d'alerte		Nappe		mesures hebdomadaires sur			
état quantitatif des eaux souterraines	Plan national sécheresse	mise en place de mesure de restriction par les services de police de l'eau	piézométrie			seuils de vigilance et d'alerte							
état quantitatif des eaux souterraines	BSH de bassin et national	élaboration en début de mois du bulletin du bassin et transmission des informations au niveau national	piézométrie			historique des mesures / Données statistiques						délais compatibles avec production du BSH au XX du mois m+1	
état quantitatif des eaux souterraines	Inondation / Prévion des crues	modélisation des phénomènes?	piézométrie										
état quantitatif des eaux souterraines	SDAGE?	élaboration des indicateurs pour le tableau de bord du SDAGE											

Est ce que les différents enjeux sont pris en compte?

Quelles sont les données qui permettent d'exploiter les résultats des mesure pour

Quel référentiel associer aux données produites pour disposer de la connaissance à l'échelle souhaitée?

- * enjeu =
- besoins réglementaires européens, nationaux, de bassin et reportages associés
 - besoins d'élaboration et de suivi de politiques
 - besoins de gestion associés aux grands enjeux du bassin
 - besoins de connaissance des milieux aquatiques autres

3. ANNEXE 3 : ORGANISATION DES RESEAUX DE SURVEILLANCE (= OUTILS DE PRODUCTION DES DONNÉES)

La définition du SANDRE d'un réseau est rappelé ci-après :

« Un réseau de mesure est un regroupement de stations de mesure répondant à au moins une finalité particulière. Chaque réseau respecte des règles communes qui visent à garantir la cohérence des observations, notamment pour la densité et la finalité des stations de mesure, la sélection des paramètres obligatoires et le choix des protocoles de mesure, la détermination d'une périodicité respectée. L'ensemble de ces règles est fixé dans un protocole.

Une réseau de mesure regroupe un ensemble de stations et réciproquement, une station de mesure peut être concernée par plusieurs réseaux de mesure ».

A noter également qu'il a été acté lors de l'étude sur les dispositifs de collecte des données sur l'eau, qu'à un réseau ne peut correspondre qu'un seul maître d'ouvrage.

Le travail consistera :

- 1) A définir les besoins de connaissance et données associées qui peuvent être produites par un même réseau (cf. définition du SANDRE d'un réseau) ou groupe de réseaux(ex RNB et RCAAP)
- 2) A établir les liens entre besoins de connaissance et données associées et réseaux existants afin de définir les évolutions et adaptations nécessaires : nombre de points, représentativité des points, équipement des points...
- 3) A définir de nouveaux réseaux si les besoins ne sont pas couverts par l'existant

Il est important que soient bien précisées les grandes options retenues par le bassin pour faire évoluer ou créer de nouveaux réseaux

(NB : annexe à compléter ou à décliner pour les données non produites par des réseaux de mesure)

4. ANNEXE 4 : DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES DONNÉES DU SIE

Les processus de gestion définiront les organisations et les partenariats à mettre en place tant au niveau de la production, de la collecte, de la bancarisation que de la mise à disposition des données : éléments organisationnels, administratifs (conventionnements), réglementaires.

Les fonctions et les rôles associés seront précisés dans un tableau organisé selon le modèle suivant :

Fonction	rôle	organismes candidats	difficulté de mise en œuvre

La fonction peut être existante ou à créer, et assurée par une structure existante ou à créer. Le terme choisi doit faire l'objet d'une validation par le SANDRE.

Les rôles sont décrits par la liste des activités et des responsabilités associées à la fonction.

Les activités du processus de gestion :

Les activités sont décrites succinctement dans le processus par :

- L'objet de l'activité
- L'acteur principal de l'activité
- Une description de l'activité de gestion
- Les ressources en entrée nécessaires à la réalisation de l'activité
- Les besoins en conventions nécessaires au déroulement ou à la pérennisation de l'activité
- Les produits issus de l'activité
- Les délais de réalisation de l'activité
- D'éventuels commentaires
- La difficulté de mise en œuvre de l'activité

Cette description sera réalisée par l'AMO COMOE sur la base des discussions eu sein des groupes de travail. Elle fera l'objet d'une présentation pour validation par le groupe.

Les organismes candidats sont les organismes existants susceptibles d'assurer tous les rôles associés à la fonction.

La difficulté de mise en œuvre est un indicateur synthétique à 3 niveaux donnant l'écart entre la situation actuelle et celle souhaitée à la cible.

- Niveau 0 : pas de réelle difficulté à mettre en place l'organisation
- Niveau 1 : difficultés à prévoir, mais elles peuvent être traitées au niveau du bassin. Des solutions sont envisageables et on peut être optimiste quant au résultat – ces difficultés doivent être précisées en annexe du tableau

MÉTHODE DE TRAVAIL SDDE

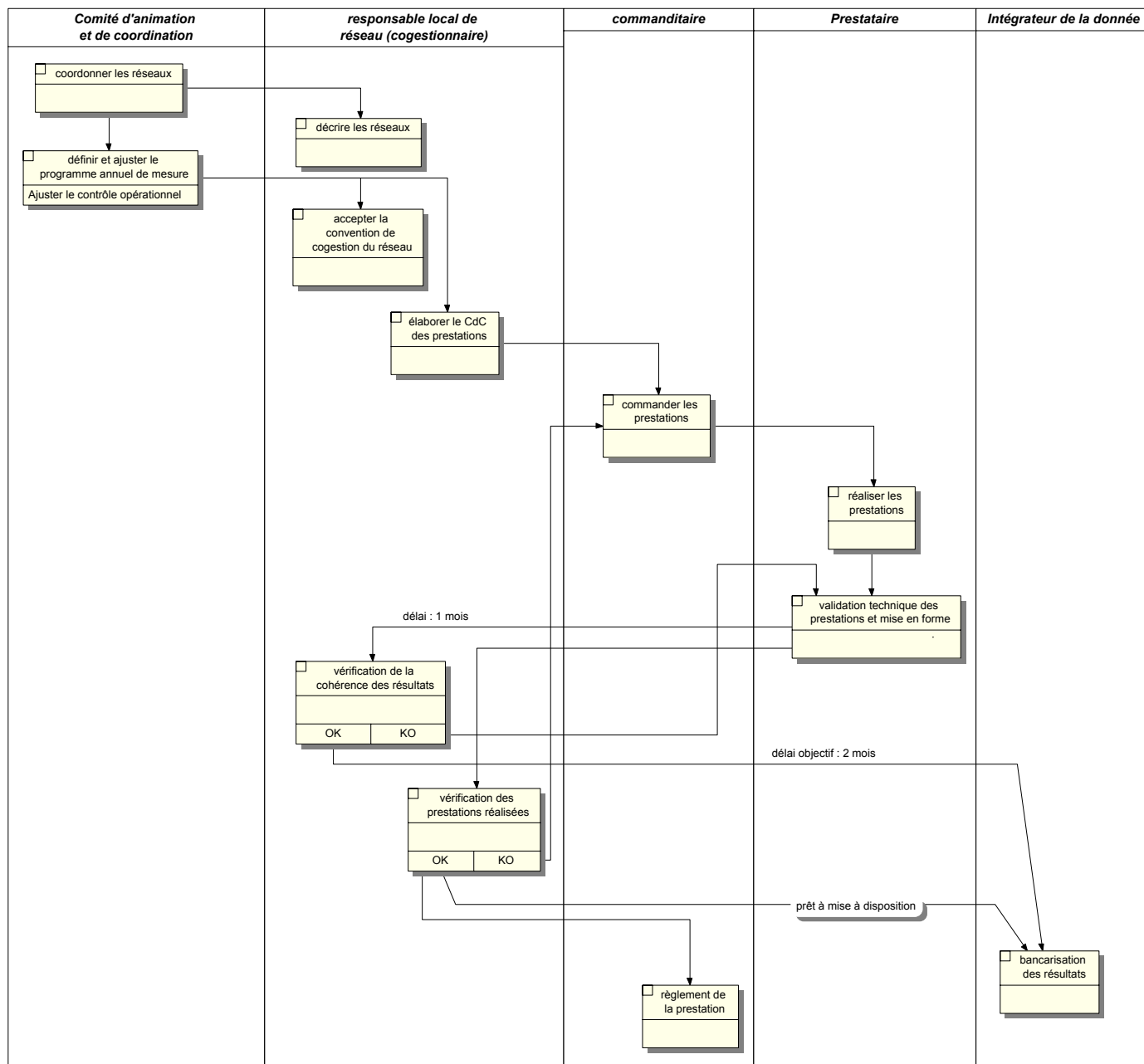
- Niveau 2 : grandes difficultés à prévoir pour atteindre l'objectif, à traiter au niveau du bassin. La cible sera difficile, voire impossible, à atteindre
- Niveau 3 : difficultés à prévoir ne pouvant être traitées au seul niveau du bassin. La cible est considérée comme inaccessible avec les seuls moyens du bassin – les points bloquants et les difficultés doivent être précisés en annexe du tableau

Exemple de tableau des acteurs

Fonction	Rôle	organismes candidats	difficulté de mise en œuvre
Le comité d'animation et de coordination	<p>Il fixe la politique pluriannuelle et annuelle du réseau</p> <p>Il assure la cohérence des programmes de mesures et organise la répartition des commandes (feuille de route des commanditaires)</p> <p>Il définit les cahiers des charges de données et les exigences sur les prestations attendues.</p> <p>Il définit les conventions et contrats entre les acteurs du processus de production des données, et en particulier les délégations de responsabilité entre commanditaire, responsable local de réseau...</p> <p>Il définit les critères permettant de statuer sur la portée des données produites (niveau bassin ou local)</p> <p>Il facilite l'intégration des réseaux locaux à MO collectivités territoriales dans l'organisation générale des réseaux de surveillance</p>		
Le responsable local de réseau	<p>Il est chargé de l'application, par délégation, des décisions du comité d'animation, de coordination des différents intervenants, et de la validation de l'ensemble des données produites pour le réseau au niveau local.</p> <p>Il vérifie le respect du CdC dans la qualité des fournitures (validation), les délais de réalisation des prestations et la qualité des prestations elles-mêmes.</p> <p>Il est distinct du commanditaire.</p> <p>Il doit permettre une meilleure réactivité dans le processus de production de la donnée et donc accélérer sa mise à disposition.</p> <p>Il est responsable du contenu de la banque de données, pour la partie du réseau qu'il gère.</p> <p>L'entité responsable locale du réseau doit être identifiée par le Comité d'animation, et correspondre à l'organisme le plus proche ou le plus impliqué dans les opérations de terrain à réaliser</p>		
Le commanditaire	C'est le responsable administratif de la commande.		
Le prestataire	<p>Il réalise les prélèvements et/ou les analyses en fonction d'un cahier des charges qui lui a été fourni.</p> <p>Il effectue la validation technique au premier niveau les analyses, et fournit les résultats au format demandé.</p> <p>Il est en relation avec le responsable local et le commanditaire</p>		
Intégrateur	Il assure la bancarisation des données dès autorisation du responsable local du réseau.		

MÉTHODE DE TRAVAIL SDDE

La description ci-après présente un processus de gestion cible sous la forme d'un schéma des activités identifiant les acteurs et les flux de données :



5. ANNEXE 5 : DESCRIPTION DES CHANTIERS DU SDDE (= PLAN D' ACTIONS

Le SDDE identifie les chantiers qui doivent être menés à l'échelle du bassin afin de passer de la situation actuelle à l'objectif retenu.

Le tableau suivant, sous sa forme provisoire, présente les principaux éléments descriptifs des chantiers :

Description des chantiers	
Intitulé	
Objectif/Besoins à satisfaire	
Bénéfices escomptés	
Description des tâches	
Niveau de priorité	
Échéance de réalisation	
Durée de réalisation	
Date de démarrage	
Organisme(s) pilote(s)	
Acteurs impliqués	
Estimation de la charge de travail	
Côût de la mise en œuvre	
Plan de financement	
Impact financier annuel à terme	
Impact humain annuel à terme	